

Guide d'interprétation du rapport d'évaluation

AIDE-MÉMOIRE

Depuis 2019, le ministère de la Famille du Québec (Ministère) a progressivement mis en place [la mesure d'évaluation et d'amélioration de la qualité éducative des services de garde éducatifs à l'enfance](#) (SGEE) en installation. Cette mesure vise à évaluer les SGEE selon deux principaux critères : la qualité structurelle et la qualité des processus. Après l'évaluation, [un rapport d'évaluation de la qualité éducative](#) est généré et communiqué à chaque SGEE évalué. Ce rapport présente les résultats de l'évaluation ainsi que des suggestions pour rehausser la qualité éducative. Le rapport met en avant les dimensions évaluées, leur importance, ainsi que les stratégies visant à améliorer la qualité des SGEE.

L'objectif de cet aide-mémoire est de regrouper les informations phares du [Guide d'interprétation du rapport d'évaluation](#) afin d'aider les gestionnaires à créer des liens entre la mesure d'évaluation mise en place par le Ministère, le rapport d'évaluation et le programme éducatif [Accueillir la petite enfance](#).

Qualité structurelle et facteurs associés

La qualité structurelle et ses facteurs associés sont principalement orientés sur des **variables issues de la réglementation comme le ratio adulte et enfants, la taille des groupes et la formation du personnel**. Ces variables influencent de manière indirecte la qualité des processus puisqu'elles représentent l'ensemble des conditions de base mises en œuvre par un SGEE afin de soutenir le travail du personnel éducateur auprès des enfants. **L'impact de la qualité structurelle est crucial et dépend en partie de l'équipe de gestion (composée de la direction et de la direction adjointe) du SGEE ainsi que de ses choix stratégiques.**

Relativement au rapport d'évaluation, la qualité structurelle et ses facteurs associés sont décrits dans la section *Contexte du SGEE* qui relate la façon dont s'est déroulée l'évaluation et reprend les propos des gestionnaires ainsi que ceux du personnel éducateur lors des entrevues individuelles. La qualité structurelle est aussi abordée dans la section *Synthèse* du rapport, particulièrement liée aux forces et aux pistes d'amélioration du SGEE. Cette section permet d'obtenir un portrait global du SGEE et de contextualiser les résultats. Pour ces raisons, il est à noter qu'il n'y a pas dans ce cas de seuil à atteindre.

Pistes pour rehausser la qualité structurelle et facteurs associés

1. Appliquer un programme éducatif conforme aux obligations légales et s'assurer de la maîtrise, par le personnel éducateur, des principes directeurs de ce programme

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">☐ Orienter l'équipe de gestion dans ses choix (p. ex., formations, contenu des rencontres d'équipe, achat de matériel).☐ Travailler en équipe pour l'actualisation du programme éducatif. | <ul style="list-style-type: none">☐ Former, par la lecture du programme éducatif, le personnel éducateur dès l'entrée en fonction et, par la suite, une fois par année.☐ Mettre en place des pratiques éducatives qui reflètent le programme éducatif retenu. |
|--|--|

2. Offrir du soutien à l'équipe éducative

- Approfondir les connaissances pédagogiques de l'équipe et fournir un appui aux enfants ayant des besoins de soutien particulier grâce à une agente-conseil ou un agent-conseil en soutien pédagogique et technique et/ou une éducatrice ou un éducateur spécialisé.
- Accorder du temps pour la planification chaque semaine.
- Tenir des rencontres d'équipe régulièrement.

3. Encadrer le travail du personnel éducateur sur une base individuelle et collective

- Prévoir une rencontre individuelle avec chaque membre du personnel pour discuter des pratiques gagnantes, des besoins de l'employé ou de l'employée et des objectifs personnalisés.
- Utiliser une autoévaluation remplie par le personnel éducateur et par le personnel de direction puis faire la comparaison.
- Organiser des activités de supervision formelles et systématiques pour identifier les forces dans l'équipe, mais également pour cibler des améliorations à apporter. L'objectif étant de déterminer où se situent davantage les besoins en soutien pédagogique ou en formation de la part du personnel.
- Utiliser une grille d'observation pour faire ces activités de supervision formelles (p. ex. : CLASS®).

4. Collaborer avec des organismes et des ressources externes

- Contacter des ressources externes pour mieux répondre aux besoins variés des familles et des enfants.
- Travailler en partenariat avec des ressources externes pour outiller et soutenir le personnel éducateur.
- Collaborer avec des organismes externes tels que les maisons de la famille, les centres de pédiatrie sociale, la Maison Bleue, etc.

En savoir plus : [pages 6 à 8 du Guide d'interprétation](#)

Qualité des processus

Dimension 1 – La qualité des interactions entre le personnel éducateur et les enfants

La qualité des interactions entre le personnel éducateur et les enfants se base principalement sur les gestes, les paroles et les réponses du personnel éducateur. Ces actions ont une influence directe sur « la formation d'une relation positive et sécurisante auprès de chacun des enfants du groupe, ainsi que sur le développement de leur plein potentiel » (p. 9). **Ces interactions sont fondamentales dans la création d'un lien d'attachement sécurisant pour chaque enfant envers le personnel éducateur. Elles influencent de manière favorable la capacité de l'enfant à découvrir le monde qui l'entoure et fournissent activement un soutien au développement cognitif et langagier.**

Le rapport d'évaluation présente les résultats de la qualité des interactions entre le personnel et les enfants grâce à l'utilisation de [l'outil CLASS®](#), tout en préservant l'anonymat du personnel éducatif. Son objectif principal est de dresser un tableau global de la qualité éducative offerte dans l'établissement afin de mobiliser toute l'équipe éducative vers l'amélioration. Les données rassemblent les groupes de poupons, de trottineurs et d'enfants âgés de 3 à 5 ans. Les scores moyens sont présentés par groupe, et ce, selon les dimensions et domaines du CLASS®. Ces scores sont regroupés sous des « domaines groupés » et des « blocs de dimensions ».

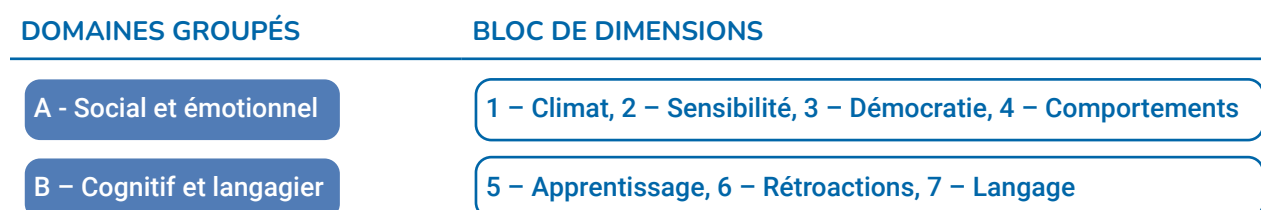


Figure 1 : Blocs de dimensions et domaines

Pistes pour rehausser la qualité des interactions entre le personnel éducateur et les enfants

1. Établir un climat agréable, prendre soin des émotions et des besoins de tous les enfants et privilégier une approche démocratique

- Partager des activités; converser sur une multitude de sujets, rire et sourire; se démontrer de l'affection (verbale et physique); s'interpeller par les prénoms, se regarder lors des communications.
- Partager le pouvoir de décision avec les enfants et tenir compte de leurs intérêts, de leurs idées, de leurs suggestions et de leurs points de vue pour les intégrer dans le déroulement de la journée.
- Démontrer des gestes doux et témoigner du respect. Offrir aux enfants la liberté de s'exprimer et de communiquer entre eux, de bouger et de se déplacer dans le local.
- Écouter et décoder les émotions des enfants dans le but de les apaiser et de les accompagner pour qu'ils reprennent leurs activités tranquillement.

2. Émettre des consignes claires, exercer une surveillance efficace, souligner les comportements souhaités et éviter les moments d'attente pour les enfants

- Entretenir des attentes adaptées à chaque enfant.
- Donner des consignes comprises par les enfants.
- Offrir des activités variées, des routines simples, des transitions brèves qui incorporent des occasions d'apprentissage.
- Agir avec proactivité et rediriger efficacement des comportements en soulignant positivement ceux qui sont désirés.
- Organiser des routines et des repères dans le temps.
- Exercer une surveillance constante.

3. S'engager activement aux côtés des enfants, leur fournir des occasions d'exploration et d'apprentissage, les inviter à réfléchir, rétroagir en réponse à leurs actions et à leurs commentaires, et utiliser le langage à tout moment de la journée

- Fournir de la rétroaction avec de multiples échanges de type aller-retour.
- Permettre aux enfants de manipuler le matériel, de l'explorer et d'être actifs dans leurs apprentissages.
- Proposer diverses modalités (p. ex., auditives, visuelles, motrices) et mettre du matériel à la disposition des enfants.
- Clarifier et ajouter de l'information lors des échanges et encourager la persévérance.

4. Soutenir le personnel éducateur sur le plan de ses interactions avec les enfants

- ☐ Jongler avec les horaires pour offrir des moments de libération pédagogique.
- ☐ Instaurer des politiques qui encadrent l'intégration de nouveaux enfants au SGEE.
- ☐ Mettre en œuvre des stratégies au quotidien qui assurent une stabilité du personnel éducateur auprès des enfants.
- ☐ Mettre en place du mentorat entre collègues.
- ☐ Accorder un budget à la formation continue.
- ☐ Instaurer des mesures pour faciliter la conciliation travail-études.
- ☐ Privilégier des horaires de travail bien établis avec de vraies pauses pour faire le plein d'énergie.

En savoir plus : [pages 9 à 16 du Guide d'interprétation](#)

Dimension 2 – La qualité de l'aménagement des lieux

La qualité de l'aménagement des locaux englobe l'ameublement, l'équipement et la présentation visuelle dans l'environnement physique du SGEE. Cela implique l'accessibilité à du matériel approprié, stimulant et en quantité adéquate pour les enfants. Un aménagement de qualité vise à encourager l'apprentissage actif et à offrir des expériences variées. La qualité de l'aménagement des lieux (p. ex., local d'appartenance, lieux communs, cour extérieure, s'il y a lieu) figure parmi les aspects évalués dans le rapport d'évaluation. Le rapport présente les résultats des évaluations effectuées auprès des groupes d'enfants, avec des spécifications en fonction de l'âge.

Pistes pour rehausser la qualité de l'aménagement des lieux

1. Aménager les locaux en aires d'activités distinctes et complémentaires

- ☐ Mettre en place des espaces de jeux symboliques et de construction à proximité les uns des autres. Aménager un espace réservé aux arts plastiques près du lavabo.
- ☐ S'assurer que l'aire de lecture et l'espace « doux » sont à l'écart des aires de circulation et des activités plus bruyantes.
- ☐ Offrir un coin doux délimité avec des coussins et des toutous, par exemple.
- ☐ Aménager les locaux en aires d'activités distinctes (p. ex., aire d'arts plastiques, aire de construction, aire de jeux de table, aire de jeux de manipulation, aire de jeux symboliques, aire de lecture).

2. S'assurer que le local répond aux divers besoins et intérêts des enfants

- ☐ Définir un espace dégagé et divisé de façon sécuritaire pour permettre aux nouveaux marcheurs d'exercer leurs nouvelles habiletés, soit de marcher et de courir.
- ☐ Offrir du mobilier à la taille des enfants (p. ex., chaises, tables, etc.).
- ☐ S'assurer que l'objet transitionnel soit accessible à l'enfant en tout temps.
- ☐ Garantir que tous les locaux d'appartenance ont un espace individuel pour ranger les effets personnels des enfants (p. ex., couverture, objet transitionnel) et un autre lieu pour y ranger leurs réalisations).
- ☐ Exposer du matériel à la hauteur des yeux des enfants (p. ex., réalisation des enfants, photos de familles, éléments décoratifs).
- ☐ Offrir des divisions permettant aux poupons de ramper et d'explorer au sol.

3. Répondre aux besoins du personnel éducateur

- Disposer d'un mobilier ergonomique qui permet aux enfants d'accéder à la table à langer avec l'aide minimale du personnel éducateur.
- Placer des miroirs dans le local pour faciliter l'observation de toutes les aires.
- Offrir un espace bien aménagé au personnel, qui inclut un téléphone ainsi qu'un centre de ressources disposant d'outils de référence en éducation à l'enfance.

- Donner accès, par exemple, à un casier pour ranger les effets personnels de façon sécuritaire, à de l'espace de rangement pour les objets lourds, qui ne dépasse pas la hauteur des épaules, à un endroit où écrire confortablement et à une chaise berçante.
- Fournir une poussette ergonomique pour les promenades.

4. Soutenir le personnel éducateur alors qu'il aménage son local

- Offrir la possibilité au personnel éducateur de sélectionner le matériel de jeu le plus approprié pour les enfants du groupe.
- Prendre en charge l'acquisition du matériel et faire des choix qui favorisent l'aménagement des lieux (p. ex., prendre des décisions sur l'acquisition de certains meubles ou la priorisation de certaines modifications de l'aménagement).

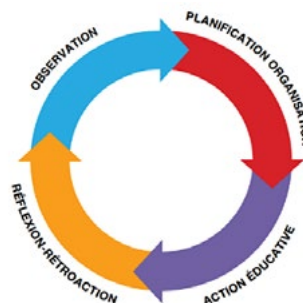
- Accompagner de façon individuelle chaque membre du personnel éducateur pour réfléchir à la qualité de l'aménagement de son local.
- Revenir aux orientations pédagogiques du programme éducatif qui ont un lien direct avec l'aménagement des lieux et les communiquer au personnel éducateur.

En savoir plus : [pages 17 à 20 du Guide d'interprétation](#)

Dimension 3 – La qualité des pratiques d'observation des enfants et de planification

Les pratiques d'observation des enfants et de planification jouent un rôle essentiel dans l'intervention éducative. En effet, **l'observation permet au personnel éducateur de recueillir des informations précieuses sur les enfants qui sont ensuite utilisées pour organiser une planification en adéquation avec leurs besoins et leurs intérêts.** L'observation est une activité quotidienne qui permet d'ajuster la planification et de l'orienter vers des actions éducatives adaptées.

En ce qui concerne le rapport d'évaluation, il examine et expose les aspects de l'observation des enfants et de la planification, tant dans les pouponnières que dans les groupes d'enfants de plus de 18 mois. Les données proviennent d'entrevues avec le personnel éducateur, d'où l'anonymat des propos.



Le processus de l'intervention éducative

© Accueillir la petite enfance, ministère de la Famille, 2019, p. 48

Pistes pour rehausser la qualité des pratiques d'observation des enfants et de la planification

1. Observer les enfants chaque jour, en utilisant divers moyens, afin de recueillir un ensemble d'informations pertinentes

- Observer les enfants tous les jours à l'aide d'outils (p. ex., : carnet de notes, fiche anecdotique, journal de bord, rapport quotidien, grille d'observation, feuille de rythme).
- Photographier et filmer certains moments de vie ou encore des réalisations des enfants pour aider à soutenir l'interprétation des observations (avec autorisation des familles).

- Recueillir des informations pertinentes pour chaque enfant : besoins physiologiques, intérêts, niveau de développement actuel, humeur, forces et défis, activités réalisées, comportements, interactions, événements particuliers et mots d'enfants.
- Se placer de façon stratégique dans le local pour observer les enfants.

2. Sur une base régulière et rapprochée, planifier les actions éducatives à offrir aux enfants et faire preuve de souplesse dans l'application de la planification

- Établir une planification qui se base sur le processus de l'intervention éducative et non sur des thèmes ou des planifications reproduites d'année en année.
- Fonder essentiellement la planification des actions éducatives sur les informations issues des observations.
- Se montrer flexible dans l'application de la planification quotidienne pour répondre aux besoins des enfants.
- S'adapter au rythme du groupe d'enfants en ajustant et en révisant la planification selon les besoins observés.

3. S'assurer que la planification tient compte de chacun des enfants, et qu'elle s'appuie sur une approche éducative ou un programme éducatif conforme aux exigences légales et adapté aux enfants

- Considérer, dans la planification, chaque enfant du groupe.
- Utiliser les observations individuelles et demander l'avis des enfants.
- S'appuyer sur sa connaissance du développement de l'enfant.
- S'appuyer sur son programme éducatif ou une approche éducative conforme aux exigences légales en application dans le groupe.

4. Soutenir le personnel éducateur dans le processus de l'intervention éducative

- Prendre en compte le temps et la réflexion nécessaires à la mise en œuvre du processus d'intervention éducative et organiser efficacement les tâches du personnel éducateur.
- Préciser les attentes au personnel éducateur quant aux pratiques d'observation des enfants et de planification, afin d'assurer une mise en œuvre cohérente et efficace de l'intervention éducative.
- Se montrer créatif dans la recherche de solutions et adapter les tâches pour permettre au personnel éducateur de faire sa planification.
- Afin de prévoir du temps de planification, revoir l'organisation des tâches et regrouper les enfants pendant certaines plages horaires.

En savoir plus : [pages 21 à 25 du Guide d'interprétation](#)

Dimension 4 – La qualité des interactions entre le personnel du SGEE (éducatrices ou éducateurs et gestionnaire) et les parents

Le maintien de la qualité des interactions entre le personnel du SGEE et les parents constitue une stratégie cruciale pour favoriser le développement des enfants. Ce partenariat repose sur le respect mutuel et entraîne des effets positifs pour l'enfant. **La confiance des parents envers le SGEE favorise le développement de relations significatives avec le personnel éducateur. De plus, une communication bidirectionnelle entre eux contribue à améliorer la qualité des interactions avec l'enfant au sein du SGEE.**

Le rapport d'évaluation prend en compte les résultats de deux thèmes liés à la dimension, soit la communication et la collaboration. Ces deux thèmes décrivent à la fois la perception du personnel du SGEE et celle des parents qui le fréquentent, s'ils ont répondu en nombre suffisant. Les parents ne sont pas obligés de répondre au questionnaire. Pour cette raison, il est à noter qu'il n'y a pas dans ce cas de seuil à atteindre.

Pistes pour rehausser la qualité des interactions entre le personnel du SGEE et les parents

1. Mettre en œuvre un partage d'informations, s'informer sur chaque famille et transmettre des informations pertinentes à propos du programme éducatif

- Communiquer avec les parents en fonction de leurs besoins, en s'adressant à eux collectivement ou individuellement, et à fréquence régulière (p. ex., courriels, communiqués sur un babillard, rencontres, etc.).
- Promouvoir la coopération entre le personnel éducateur et les parents afin d'échanger des informations sur les enfants en reconnaissant que les parents sont les experts de leur enfant.
- Transmettre le programme éducatif ainsi que les multiples apprentissages vécus dans le SGEE pour renforcer la collaboration entre l'établissement et les parents.

2. Démontrer une attitude de respect et d'ouverture et reconnaître l'expertise

- Respecter et reconnaître les particularités des familles; s'intéresser aux diverses situations que vit chacune d'elles, à leur culture ainsi qu'à leurs valeurs.
- Considérer les caractéristiques uniques de chaque famille afin d'adapter les pratiques éducatives et de favoriser le développement global de chaque enfant.
- Agir comme un partenaire dans l'éducation de l'enfant en étant sensible aux décisions des familles et en faisant preuve d'ouverture, d'intérêt, de respect, d'honnêteté et d'empathie envers celles-ci.
- Valoriser le vécu, l'expertise et les décisions des parents tout en intégrant leur perspective dans le processus éducatif.

3. Inviter les parents à participer à la vie de leur enfant au SGEE

- Encourager l'engagement actif des parents dans la communauté du SGEE en organisant des événements spéciaux ou en animant des activités de groupe pour les enfants.
- Favoriser un environnement propice aux échanges de proximité et à la collaboration.
- Solliciter les opinions des parents à l'aide de sondages tout en laissant place au partage de pouvoir et aux décisions collectives.
- Faciliter la contribution des parents dans les activités quotidiennes en les incitant à fournir du matériel, à prêter des livres et à accompagner les enfants lors de sorties.

4. Soutenir l'accueil des parents au SGEE

- S'assurer que le personnel de gestion offre aux parents des occasions de participer aux rencontres, aux événements et aux comités de parents.
- Accueillir les parents au SGEE et leur faire part des valeurs, des politiques et des façons de faire. Insister sur le rôle important de ceux-ci dans la vie collective du SGEE.
- Établir un environnement accueillant et participatif pour les parents grâce au leadership de l'équipe de gestion, tout en assurant la mise en œuvre du programme éducatif.

En savoir plus : [pages 26 à 29 du Guide d'interprétation](#)